

I) Définissez les termes suivants : (3 points)

- **Socialisation** : Processus d'intériorisation et d'apprentissage (ou inculcation) des valeurs et des normes de la société dans laquelle on vit et qui permet l'intégration sociale des personnes.
- **Solidarité organique** : Ensemble des liens qui unissent les individus des sociétés modernes (ayant connu la montée de l'individualisme). Ces liens reposent sur la différenciation des individus mais leur complémentarité.
- **Individualisation** : Processus qui traduit la montée de l'individualisme positif qui vise à s'écarter de normes sociales en faveur de l'émancipation personnelle et de l'épanouissement des individus.

III) Mobilisation de connaissances

A) S. Paugam met en évidence 4 grandes catégories de liens :

- Le lien de filiation avec le lien familial : liens entre les membres d'une même fratrie
- Le lien de participation élective avec des personnes davantage choisies par affinité : entre camarades de classe
- Le lien de participation organique dans les lieux où l'individu doit tenir un rôle : liens entre les collègues du travail au sein de l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.
- Le lien de citoyenneté reposant sur l'idée que l'individu appartient à une communauté politique : liens entre individus lors d'une manifestation ou d'une grève.

B) Complétez la grille à l'aide des indications fournies (4 points)

III) Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

1. La socialisation primaire est la socialisation de l'enfant/ adolescent. Elle est surtout le fait de 2 instances de socialisation que sont la famille et l'école. La socialisation secondaire est celle à l'âge adulte, elle est surtout dans le cadre du travail ou de la vie conjugale. La socialisation secondaire, contrairement à la thèse de Bourdieu, n'est pas toujours en continuité avec la socialisation primaire notamment dans le cas de « trajectoire individuelle improbable » (fils d'un ouvrier/ employé qui réussit un très parcours scolaire et professionnel, le cas d'une fille qui pratique des sports dits « masculins » comme le rugby ou la boxe).
2. Selon l'Insee en 2015 en France 9,6% des ménages composés d'une personne seule sont considérés comme pauvres (ont un revenu inférieur à 50% du niveau de vie médian)/ ou la probabilité de devenir pauvre quand on est un ménage d'une personne est de 9,8%.
Selon l'Insee en 2015 en France sur 100 ménages pauvres 18,9 étaient des ménages composés d'une personne seule.
Si vous n'avez pas fait d'effort pour donner du sens, vous ne prenez dans le meilleur des cas que 0.5 pt sur 4 !
3. Référence à « la diversité des configurations familiales » (en lien avec le cours) : montée du nombre de divorces générant une hausse des familles monoparentales et des ménages composés d'une personne (1.5 pt)
Suite à cette rupture → baisse des revenus → hausse proba d'être pauvre : lecture PERTINENTE des données du doc (1.5 pt)
Hausse pauvreté → « modification des conditions de socialisation » (lien avec le cours) → problème logement → dégradation des conditions matérielles de réussite scolaire (taille des chambres, manque d'accès à la culture...) → risque échec scolaire → difficultés dans les apprentissages des normes et valeurs (raisonnement sur 1 pt)
D'autres raisonnements étaient possibles s'ils étaient argumentés et s'ils permettaient d'utiliser le doc fourni.